FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Etablissement du Pôle Nord-Est du 29 janvier 2016

Vendredi 29 décembre 2016 a eu lieu le Comité d'Etablissement de France 3 Nord-Est, à Strasbourg. Avant de développer les points abordés lors de ce CE, voici tout d'abord l'édito de notre syndicat, par notre élue de Lille :

« Le mois de janvier est celui des souhaits. Et en ce début 2016, FO France Télévisions n'en manque évidemment pas.
Le tout premier est bien sûr le sort de l'un des salariés lillois menacé de licenciement.
Pour notre syndicat, sans entrer dans le détail, et sans dévoiler d'éléments figurant dans le dossier, nous considérons qu'un licenciement pour faute grave, nous paraît largement excessif. Nous avons eu l'occasion de le dire et de l'écrire à l'occasion de la commission de discipline. Nous constatons aussi que le personnel lillois s'est exprimé en ce sens lors d'une assemblée générale et d'une grève le 21 janvier.
Pour Force Ouvrière, il ne s'agit pas de minimiser les événements mais nous refusons une sanction extrême pour l'exemple.

Le second souhait de Force Ouvrière est lui aussi de circonstance : il porte sur le grand projet du moment, la future chaîne Info !
Notre syndicat a eu l'occasion de s'exprimer plusieurs fois à ce sujet : nous nous réjouissons de l'existence de ce projet, mais nous nous interrogeons sur les conditions de sa mise en œuvre.
Par ailleurs, nous avons une grande inquiétude : nous déplorons que le réseau régional ne fasse pas partie intégrante de cette grande aventure. Pour Force Ouvrière, cette chaîne Info ne peut pas se faire sans les régions, et, pour rester dans la thématique des souhaits, nous demandons aux Directions de pôle d'appuyer cette revendication : que les personnes en charge de ce dossier - revoient leurs copies.

Et comme jamais deux sans trois…..

***Notre 3ème** souhait porte sur la continuité de l'existence de nos programmes de proximité. Force Ouvrière salue la position de la direction du Pôle Nord-Est, en décidant par exemple le maintien des « Soirs 3 » par antenne ou la continuité des « matinales » sur une partie des périodes de vacances. Notre syndicat souhaite donc que ces bonnes résolutions soient toujours d'actualité sur la grille de rentrée de septembre. Car nous en sommes convaincus, la proximité est l'une de nos raisons d'être !*

Ce que nous désirons est une politique ambitieuse, avec des captations (musique, théâtre, fêtes populaires, sports…) mais aussi d'autres décrochages régionaux à des heures de grande écoute.

Autre point important : le devenir des éditions locales. Nous le savons, les études le disent, elles sont les offres les plus appréciées des téléspectateurs…quand ces derniers réussissent à les recevoir !
Il faut donc une politique ambitieuse en la matière.

Force Ouvrière est un syndicat optimiste, nous sommes donc convaincus que ces souhaits ne resteront pas lettre morte ! »

Aucun commentaire n'a été apporté sur l'affaire du pilote web lillois : parce qu'il s'agit d'un cas individuel, largement évoqué en commission de discipline. Au lendemain du CE, nous avons appris que ce salarié allait faire l'objet d'une mise à pied de 3 semaines, avec privation de salaire. FO s'est exprimé à ce sujet, mardi 02/02 : voyez notre communication **ICI** (ou en fin de document).

Par ailleurs, vos élus ont choisi d'attendre quelques jours avant de vous diffuser ce compte rendu. Ce CE étant largement consacré au projet de chaîne publique d'Info, et au développement du numérique, il était intéressant de pouvoir compléter avec les précisions de Delphine Ernotte Cunci, qui était présente à Nancy, six jours après ce CE, à l'occasion des assises de l'entreprise en Lorraine (voir compte rendu du 05/02 ou **ICI**)



I/ RETOUR SUR LE CCE DU 15 JANVIER

Celui ci avait notamment pour ordre du jour le projet de chaîne Info (devant être mise en service en septembre prochain). Lors de ce CCE, FO avait salué l'existence du projet ; nous l'avons refait en CE, en soulignant aussi notre inquiétude sur la façon dont le projet va être construit. Réussir en moins de 6 mois à aboutir à l'acceptation de la poly-compétence, de la polyvalence, des nouveaux métiers...n'est pas évident, alors qu'il a fallu 4 ans pour que l'accord collectif voie le jour. Par ailleurs, les réseaux régionaux et l'outre-mer sont absents du projet, alors que la force du projet réside justement dans l'existence de son maillage. Notre syndicat a donc demandé à la direction de revoir sa copie. Autres commentaires entendus, ceux selon lesquels certains Pôles auraient "baissé les bras" (en évoquant qu'ils ne pouvaient pas contribuer, puisqu'ils n'avaient pas les moyens de le faire).

A cela, Marie-Thérèse Montalto a précisé que "nous ne pouvions pas être à l'écart d'un tel projet : il faut pouvoir s'y associer, le tout étant de savoir comment". Les cadres ont été sensibilisés à cela lors du séminaire de fin janvier à Strasbourg : "une forte appétence a été constatée".
Des groupes de travail vont se mettre en place, l'objectif étant d'être force de propositions, sans fragiliser nos activités actuelles.

Lors des assises de Lorraine, Delphine Ernotte Cunci a ajouté que, d'une part, la constitution de l'équipe parisienne serait REELLEMENT ouverte à tous les salariés dans toute l'entreprise. Et d'autre part, que le projet s'appuierait aussi sur le réseau. Des signes le montreront : les productions seront signées (nom de la station qui aura fourni le sujet et signature des auteurs), ou le fait qu'il sera rappelé qu'aucun sujet ne sera retravaillé sans l'accord des auteurs. Il sera rappelé aussi que toutes les précautions devront être prises concernant l'utilisation des images : avec une rigueur dans le renseignement de Mona Lisa.

Les élus ont également débattu sur l'urgence de ce calendrier : alors qu'il reste 6 mois avant la date envisagée pour la mise en service, cela veut dire que les instances devront s'être prononcées pour avril !

Lors des assises lorraines, la présidente de France TV a précisé que rien ne serait imposé à ceux qui ne souhaitent pas s'ouvrir à ces nouveaux horizons. Elle a précisé aussi que ça fonctionnera dans les 2 sens : s'il sera proposé à des journalistes de monter, il sera proposé aussi à des monteurs de pouvoir tourner.

Reste à obtenir davantage de détails sur la façon dont tout cela se déroulera : pour faire quoi exactement, et avec quelles formations ? D'autres sujets évoqués en CCE ont été débattus le 29 janvier, notamment sur les réseaux régionaux (qui sont au "coeur du débat", puisque ces réseaux représentent plus de la moitié des salariés). Nous les évoquons dans le point suivant.

II/ POINT ANTENNE

1) Premier sujet évoqué : le magazine "Enquêtes de régions"

Aujourd'hui, un même thème est commun à tout le Pôle, et une seule émission est diffusée, avec des sujets fabriqués par les antennes. Ensuite, l'émission est assemblée à Nancy. Il est envisagé de passer à l'échelle des grandes régions à partir de septembre : il y aurait alors 3 thèmes et 3 émissions différentes à chaque diffusion. Dans tous les cas, toutes les antennes participent...mais elles seront évidemment davantage sollicitées avec un EDR par région. Cela supposera donc des redéploiements, pour réussir cette montée en puissance à moyens constants. Sur quoi ces redéploiements porteront-ils ? La direction va analyser ; les choix ne sont pas arrêtés.

2) Les sujets "grande région"

L'évocation de ces redéploiements amène à une question : est-ce que les sujets "grande région", diffusés sur plusieurs antennes, permettent de dégager des moyens ? La réponse est moins évidente qu'il n'y paraît. En prenant l'exemple de l'été, ces projets permettent d'occuper l'intégralité de la tranche. On est donc sur du qualitatif. En proposant la découverte de nos nouveaux territoires, nous répondons ainsi à la mission qui nous est demandée, dans le cadre de la réforme territoriale. Dans le même esprit, l'affaire des "Soir 3" régionaux a été évoquée à nouveau. Avec la communication de la direction générale, annonçant le contraire de ce qui avait été dit au CE et CCE de décembre... Au niveau du Pôle, c'est clair : Marie-Thérèse Montalto nous a dit que la "ligne n'avait pas changé". Il est toujours prévu de proposer des "Soir 3" régionaux spécifiques dans chacune des antennes.

Au delà de cette discussion, Delphine Ernotte Cunci a précisé lors des assises de Lorraine qu'il existait globalement un paradoxe entre, d'une part, le rôle à jouer du service public audiovisuel pour l'accompagnement à la grande région, et, d'autre part, la nécessité de préserver la proximité. L'ancrage régional est l'une des composantes de la chaîne. Notre présidente a précisé par ailleurs qu'elle n'imaginait pas la mise en place de journaux "grandes régions".

Autre question posée en CE : qu'est-il prévu exactement concernant la rubrique "un lundi en grande région" ? Il a été précisé qu'une dizaine de thèmes étaient déjà identifiés.

3) Le magazine économique "IN SITU"

La direction nous précise qu'il s'agit bien d'un
produit venant des régions, et diffusé en national. Avec 10 éditions sur l'année, et 5 contributions par émission, il y aura donc 50 contributions en tout...soit
en moyenne 2 par antenne. Les tournages sont effectués sur les potentiels des antennes, et les montages
effectués à Marseille.
Le DRA de l'antenne de Marseille est d'ailleurs le rédacteur en chef de cette émission.



Lors des assises lorraines, au lendemain de la diffusion du premier numéro, Delphine Ernotte Cunci a précisé que, malgré l'audience assez moyenne, il fallait "laisser à ce rendez-vous le temps de s'installer".

III/ RAPPORT SECAFI SUR LES COMPTES 2014 DU POLE (ET PROSPECTIVES)

Les experts ont présenté leur regard sur l'exercice 2014. Cette présentation a été tardive, car ils souhaitaient pouvoir intégrer des éléments de prospective sur l'avenir. Les experts n'ont obtenu les précisions sur le bilan stratégique que récemment. Voici les principaux points de leur analyse très intéressante...

1) L'un des constats est la progression de la masse salariale de 5%, du en raison de dispositions prévues par accord collectif.

2) L'entreprise ne se trouverait pas dans cette situation si les engagements de l'Etat avaient été respectés : nos difficultés sont le résultat de promesses non tenues.

3) A l'heure où l'on s'apprête à bâtir un projet de chaîne publique d'Info, on retiendra qu'un précédent redéploiement (d'en moyenne 1 à 2 postes par antenne ou service) a permis de constituer FTVEN (France TV éditions numériques). Il en sera donc partiellement de même cette année en 2016.

4) Autre caractéristique : le résultat du travail du régulateur d'activités est que le Pôle a réussi à gagner sur l'emploi des non-permanents ainsi que sur la variation de stocks de congés.

5) L'expert soulève cette année l'existence de signes positifs : notamment l'augmentation de la contribution publique (de 29 millions d'euros). On constate par ailleurs la disparition des "dotations budgétaires" qui avaient été mises en place pour compenser la suppression de la pub après 20h. Pour les experts, c'est une importante nouvelle que nous ne soyons plus dépendants de cette dotation : c'est la fin des revirements multiples subis ces dernières années.

6) Autre point positif, le signe donné par le coup d'envoi au projet de chaîne Info : celle ci sera plus proche d'un modèle FTVEN (France TV éditions numériques) que celui de LCI ou de BFM. En effet, elle sera pensée de façon numérique et ça, c'est important. Car au delà de l'offre publique, c'est avant tout une offre sur le terrain du numérique. Ca permet de justifier le fait que l'assiette de financement public intègre les supports numériques. C'est important que ce soit le service public audiovisuel qui ait été choisi pour porter ce projet numérique : le projet aurait en effet pu être porté par d'autres acteurs ! Pour les experts SECAFI, ce choix est d'une importance capitale.

7) Malgré les 29 millions d'euros d'augmentation, il y aura des économies à faire : 2,2 millions à l'échelle du Pôle. L'augmentation est intégralement consommée par les divers rattrapages (notamment celui lié au déficit de 10 millions de déficit l'an dernier). On se retrouve ainsi avec de nouvelles charges mais avec des moyens en baisse.

8) Question audiences, les experts constatent une légère amélioration pour France 2, et une petite dégradation concernant France 3. Selon SECAFI, il y a nécessité à investir et rénover : ne serait ce que pour les décors et habillages des journaux, datant d'il y a une dizaine d'années.

Lors des assises lorraines, Delphine Ernotte Cunci a précisé à ce sujet qu'elle n'avait pas tout à fait la même appréciation ; elle a trouvé en revanche que des efforts étaient à faire concernant les tenues vestimentaires de certaines personnes en plateau.

Pour sa part, FO a soulevé aussi le problème lié au fait que France 3 ne soit toujours pas en HD : ça se voit !

9) Les experts ont aussi effectué un focus concernant le problème particulier des locales. Avec l'évolution des modes de réception, ces éditions deviennent de plus en plus mal reçues des téléspectateurs (alors qu'elles constituent pourtant une "pépite" en terme de marketing (du fait de l'ultra proximité). La solution passera donc par le numérique. A ce sujet, Marie-Thérèse Montalto a apporté un commentaire : elle a soulevé l'importance de pouvoir se mobiliser pour être dans la course au numérique. Afin de pouvoir se redéployer là où nous sommes visibles...ce qui n'est pas le cas des box (dans lesquelles nos téléspectateurs ne nous trouvent pas). Elle a ajouté également qu'il fallait tenir compte de l'appréciation du public lors d'expositions des éditions locales sur des territoires plus vastes (citant en exemple les expositions de Boulogne sur tout le Nord-Pas de Calais, ou de Mulhouse sur toute l'Alsace). Il faut faire des propositions, tester, et inclure les personnels concernés dans les réflexions.

10) Enfin, sur le thème du numérique proprement dit, les experts SECAFI nous disent qu'il est temps, à présent, d'aller beaucoup plus loin ! Ceci, avant que d'autres acteurs, tels que Google ou Yahoo, ne viennent s'intéresser à l'information régionale (pour en capter les marchés publicitaires). Nous avons encore un temps d'avance, qu'il est nécessaire de conserver.

Sur ce sujet du numérique, lors des assises 04/02, Delphine Ernotte Cunci a ajouté qu'il fallait avoir en tête que, d'ici 5 ans, la moitié au moins de la consommation se trouverait conduit sur le terrain du numérique. Notre secteur va vivre une révolution du même niveau que celle vécue par l'industrie du disque. C'est donc notre état d'esprit qui doit changer : alors que nous avons encore trop tendance à penser prioritairement à la télé, il faut désormais penser "web first"... Et ce, dès à présent ! En ajoutant aussi que, sur ce sujet également, rien ne sera imposé à tous les salariés : notre présidente comprend que certains se sentent moins en phase avec cette "révolution" que d'autres ! Toutefois, le virage doit être rapidement amorcé par l'entreprise.

IV/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION "NOUVELLES TECHNOLOGIES" SUR I.MEDIA

La commission a présenté son étude, effectuée à Amiens le 2 décembre 2015, quelques jours après la mise en service du nouveau système de fabrication numérique "I.media 2". Voyez son compte rendu **ICI** (ou en fin de document).
En résumé, le système permet de travailler les différents médias (et notamment les vidéos) directement via le réseau, en mode fichier. Et ce, de l'arrivée du média à la station jusqu'à la mise en diffusion... Avant que cette mise en place soit effective, des réunions ont été organisées entre des représentants de chacun des métiers, afin que tous puissent mieux connaître et prendre en compte les contraintes de chacun.

Le système permet donc l'ingest des fichiers XD ou SX, Go Pro...mais aussi la numérisation des flux vidéo (telles les archives non numérisées ou les captations TV en cours). Tous ces médias sont alors en consultation partout dans la station. C'est par ce biais que ces fichiers passent en montage, au mixage, puis sont transférés au serveur de diffusion. S'ils sont consultables aussi depuis d'autres stations (y compris les rushes), ils ne sont en revanche pas téléchargeables depuis l'extérieur : Pour les téléchargements, Amiens a choisi de poursuivre les procédures anciennes via les documentalistes puis le nodal. Cette technologie facilite les échanges, mais nécessite plus de rigueur dans l'utilisation de Mona Lisa.

C'est ce qu'a soulevé aussi Delphine Ernotte Cunci lors des assises 04/02: "ce système va contribuer au fait que la puissance du réseau ne sera plus un problème". "Et pour cela, il est essentiel de bien MONA LISER : ce n'est pas le cas aujourd'hui, alors que seules 30% des fiches sont correctement renseignées ; alertes, précisions indispensables, mais aussi bonne orthographe des noms propres, doivent donc figurer bien précisément. C'est la condition sine qua non pour pouvoir éviter toute dérive et erreur". La présidente de France TV en a profité pour dire qu'elle saluait la qualité de notre place actuelle sur Internet. L'offre de France TV se place en effet juste derrière celle du "Monde.fr".

V/ QUELQUES QUESTIONS DIVERSES

1) Poste de rédacteur sur l'antenne Nord-Pas de Calais.
Suite à la nomination d'un lillois en Lorraine, un poste a été libéré à Lille. Le choix a été fait de régulariser la situation d'Yves Asernal sur Lille et donc de procéder à un recrutement sur Boulogne : un poste de rédacteur sera donc bientôt mis en consultation.

2) *Répartition des moyens techniques pour produire "Pourquoi chercher plus loin ?"* (PCPL)
Il est convenu que certains numéros sont assurés par les personnels des antennes, tandis que d'autres sont assurés par des personnels "filière". Lorsqu'il n'y a pas ou plus de personnel disponible, il se peut donc que le service concerné fasse appel à des CDD...même s'il serait logique de privilégier la mutualisation de permanents.

3) Poste d'assistant logistique vacant à Nancy.
La réflexion n'est pas encore achevée à ce jour ; il n'est pas encore prévu pour le moment de mettre ce poste en consultation.

4) Entretiens professionnels
A ce jour, seuls 20% des entretiens ont été réalisés ou programmés. L'importance de ces entretiens a été rappelée aux cadres lors du séminaire de fin janvier. Les services RH rappellent par ailleurs que des dispositions ont été prises pour permettre de gagner du temps : des éléments sur le parcours des salariés ont été pré-remplis sur les supports d'entretien. Ces derniers doivent être effectués avant fin mars.

Prochain CE le 26 Février à Strasbourg

Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute :Muriel Besssard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)

Compte rendu
de la commission « nouvelles technologies »

La commission s'est réunie à Amiens le 2 décembre 2015, afin d'évoquer I.Media 2, mis en service mi-novembre 2015.

Présents : Cyril Pinato, Mathieu Maillet, Olivier Bounaud, Lionel Gonzalez, Thierry Maginot, et Bruno Demange

Pour la direction : Gilbert Mokede, Philippe Gueuziec et Philippe Duc.

1/ GENÈSE DU PROJET

Cet outil, destiné à être au service de toute l'activité, s'est développé dans un "contexte amiénois". En effet, ça a été 3 chantiers en un, avec ces ajouts :
- changement de l'outil de montage (passage du GVG Thomson News Édit aux Avid Newscutter)
- changement du serveur de diffusion : Amiens a en effet conservé le "K2" jusqu'à la bascule de novembre dernier. D'autres stations comme Lille et Nancy sont passées à ce nouveau serveur Nexio depuis un an. À Amiens, le calendrier était différent, dans la mesure où le Nexio était incompatible avec Thomson News Édit.

Ce projet s'est voulu très ambitieux, car il devait emmener l'ensemble des personnels vers cette grande mutation.
Il a été placé sous la responsabilité du chef de centre. Par ailleurs, un homme en a été le chef d'orchestre (Philippe Duc) mais avec l'investissement conséquent de l'ensemble du personnel.

2/ LE CALENDRIER ET LES ÉTAPES

Ce projet s'est décomposé en deux grands temps : celui de la formation et celui du déploiement proprement dit.
Et pour que tous les métiers soient associés, des "relais métiers" ont été désignés pour chacun des services concernés, ce qui a permis "que l'ADN passe".

Cette désignation des "relais métiers" a constitué un acte de management.
Le déroulement des différentes étapes s'est effectivement effectué en mode projet. Avec Philippe Duc côté technique, et un pendant rédactionnel (avec un adjoint, Hervé Bruat, qui avait déjà été référent Mona Lisa).

En termes de calendrier :
- les premières réunions ont eu lieu au mois de mai 2015
- un plan de formation spécifique, abondé par les équipes parisiennes, a été élaboré au mois de juillet 2015
- ces formations ont débuté fin août

3/ LE PRINCIPE DU DISPOSITIF

Au sein du site, il s'agissait de pouvoir assurer un partage de tous les médias et de leurs métadonnées associées.
Pour intégrer ces médias, il existe deux modes d'accès :
- le "point d'entrée", pour assurer les ingests
- et l'interface permettant de consulter ces contenus

À cela vient s'ajouter la partie "back office" : en fait, toute la machinerie pour que le dispositif puisse fonctionner. Cette mécanique est très complexe, mais elle permet que l'utilisation, elle, reste simple. C'est une différence majeure avec le projet IMEDIA 1.
Ce projet a nécessité un long travail d'écriture, pour ceux qui s'attendaient à un équipement plus opérationnel. Le système de Préprod installé était à configurer entièrement.

Conséquence majeure : il y a eu nécessité de devoir connaître le système à fond. Tout s'est en fait superposé sur 2 mois.
Avec le recul, on retiendra que cette tâche a été un peu sous-estimée au départ, lors de la préparation du projet.
Lors des réunions "relais", de nombreuses solutions ont été trouvées, sachant qu'en même temps s'opérait la formation au système. On retient que les "relais métiers" ont réalisé un travail constructif pour la réussite du projet.
C'est dans ce cadre qu'a été conçu un élément très important pour le bon fonctionnement du système : **la fixation de "règles d'or" à respecter.**
Dans le dispositif, il existe un poste clé, celui de chef d'édition.
Il doit connaître les "règles d'or" de tous les métiers.

Stratégique aussi, la bonne connaissance du système par les vidéos...du fait de sa ventilation à tous les endroits de la station.

4/ LA NOUVELLE CHAÎNE DE FABRICATION DE L'INFO

Tout d'abord, on entre les médias.

Premier cas : ils sont déjà en mode fichier (XD, P2, go pro...). On procède alors soit même à l'ingest du fichier, au point d'entrée.
À ce sujet, il a été décidé à Amiens de ne jamais créer de nouvelles fiches Mona lors de cette étape: soit les coquilles ont déjà été créées par les scriptes, soit on va déposer le fichier dans une "coquille de secours" au nom du rédacteur en chef, et on va compléter cet ingest par l'envoi d'un mail pour l'en informer. L'objectif est d'éviter une perte de fichiers (parce qu'on ne saurait pas comment ils ont été nommés, à quel endroit ils auraient été déposés).
L'idéal : que les fiches Mona soient créés dès le départ de l'équipe en tournage.

Second cas : c'est du flux vidéo. Il faut alors le numériser via l'outil Pipe-Line.
Le choix a été fait que cette numérisation soit faite depuis le nodal, ou depuis la documentation (pour les sujets d'archives en XD ou en SX).
Concernant les envois de dernière minute (DSNG ou Aviwest) ou lors de retransmissions sportives en cours, les salles de montage peuvent utiliser des images numérisées, alors que cette numérisation se poursuit.

Autre choix d'organisation, concernant les archives : il a été choisi de procéder aux numérisations **lors des demandes d'archives.** Les documents ainsi numérisés seront conservés par la suite dans le serveur, et seront accessibles sur tous les postes.
On le comprend : le travail des documentalistes est lui aussi très impacté par l'arrivée d'IMEDIA.
L'analyse des nouveaux sujets se fait différemment, et surtout, le temps des piles de k7 remises aux rédacteurs est désormais terminé (puisque c'est au nodal que ces k7 vont être transmises, et que c'est ensuite dans le serveur que les utilisateurs vont pouvoir trouver leurs documents).
C'est aussi la fin des "archives perso" que certains journalistes se constituaient en conservant des rushes. La seule procédure si l'on souhaite conserver des rushes est désormais de passer par les services des documentalistes. Les documents seront ainsi disponibles pour tous.

La mise à disposition peut néanmoins être limitée : il existe en effet des possibilités de blocages et activations de sécurités, le système le permet.
De même, si, avec IMEDIA, il est possible de consulter les médias depuis toutes les stations équipées, il a été choisi en revanche qu'il ne soit pas possible de les charger en direct. **Il y a obligation de contacter la station détentrice,** et de se faire envoyer les médias manuellement, via I Transfert. Techniquement, une autre organisation aurait pu être que le transfert d'un panier soit possible par téléchargement direct, à la suite d'une validation dont le mode est à définir. Cette méthode soulagerait le travail des vidéos.

I Transfert est aussi le mode utilisé pour recevoir des sujets se trouvant à l'INA.

Dans tous les cas, pour l'ensemble des médias dont les équipes vont avoir besoin pour un sujet, l'ensemble des éléments pourront être déposés dans un "panier" (géré avec Mona-Lisa, et fonctionnant de la même façon que les paniers de courses lors d'achats sur Internet). Ces paniers sont surtout alimentés par les documentalistes lors des recherches d'archives. C'est là que journalistes et monteurs vont trouver ce dont ils ont besoin.

5/ D'AUTRES ASPECTS QUI DÉCOULENT DE LA MISE EN SERVICE D'IMEDIA

Une première conséquence : le travail dans les BIP… La mise en service d'IMEDIA met fin à l'utilisation du système PDZ 1, là où il était utilisé. De même qu'à l'envoi en flux vidéo, puisque les salles de montage ne peuvent plus les recevoir.

Le dérushage peut être fait via le serveur IMEDIA, une fois l'envoi global effectué en mode fichier, via un serveur FTP.
Par ailleurs, en BIP comme en station, il est possible de placer des locators, pour repérer certains passages qui nous intéressent lors des dérushages.
La difficulté est en effet la transmission d'information aux monteurs concernant le tri et l'organisation des rushes depuis les BIP : l'objectif est donc de trouver une solution pour améliorer ces échanges entre le lieu d'envoi et la salle de montage.

Autre conséquence : du fait l'utilisation d'IMEDIA, le browsing n'est plus alimenté. Il est désormais possible de visionner les sujets mixés dans les mêmes conditions via I.Media Web.
Clairement, les 3 bases de données qui coexistent sont :
- Mona Lisa
- la base de données de Sierra
- et celle d'IMEDIA (qui est relié avec Argos, pour les gestionnaires d'antenne)

Enfin, un problème subsiste, suite à l'expérience amiénoise : comment les choses vont-elles se passer avec les locales excentrées ? Dans notre pôle, la question va concerner les antennes d'Alsace, de Lorraine et du Nord Pas-de-Calais, pour les locales de Mulhouse, Metz et Boulogne.
À ce jour, le sujet n'est pas tranché. Peut-être sera élaboré un dispositif "IMEDIA light" ; la réflexion n'est pas encore aboutie.

6/ LES EFFETS DE LA MISE EN PLACE DE IMEDIA

Première conséquence, le projet aura favorisé plus de communication entre les différents métiers. Beaucoup de choses ont changé à Amiens dans les relations entre les personnes : les liens sont renforcés.
Le projet a permis également une meilleure découverte des contraintes des métiers des autres.
Il en est de même au sein des groupes de métiers : le projet a favorisé les relations entre collègues.

En revanche, la commission a constaté que ce projet IMEDIA n'avait rien changé concernant les règles d'envois entre stations.
En aparté, la commission constate que certains services continuent à "envoyer" tandis que d'autres continuent à "laisser le destinataire venir chercher". C'est notamment le cas de Paris : on ne leur envoie jamais un sujet, c'est eux qui viennent le chercher.
Cette question n'a jamais évolué depuis la mise en route de Spider en 1998, et mériterait donc d'être tranchée une bonne fois.

7/ LES DÉVELOPPEMENTS À VENIR

Amiens et Besançon sont les premières antennes du pôle Nord-Est à voir la mise en service de IMEDIA 2, suivi peu de temps après par Reims (suite à l'expérimentation de IMEDIA 1, avec Rennes).
En 2016, la plupart des autres vont suivre.
L'une des difficultés majeures dans le choix du système porte sur le fait qu'aucun de ces matériels n'intègre d'office la partie mixage (puisqu'elle n'est jamais demandée, et donc n'existe pas pour ces outils actu).
France Télévisions est le seul client à demander cette fonction « mixage ».

De ce fait, il a donc fallu trouver un outil compatible...ce qui a été le cas avec Fairlight. Pas de souci à Amiens, qui utilise Fairlight depuis près de 10 ans.

En revanche, dans les autres sites (qui pour la plupart étaient encore sur Publison), il a donc fallu opérer des bascules des systèmes son, avant de passer à l'étape IMEDIA. C'est chose faite aujourd'hui.

2016 sera donc partout l'année du passage à IMEDIA : toutes les antennes vont ainsi vivre, l'une après l'autre, l'expérience décrite ici, au cours de cette commission.

Enfin, cet outil va évoluer avec la façon de travailler de chaque centre. Du coup, ces mises à jour seront proposées dans les centres déjà équipés : c'est le cas sur Amiens en ce début d'année 2016.

3 SEMAINES DE MISE À PIED SANS SALAIRE…
UNE SANCTION SÉVÈRE POUR UN JOURNALISTE MÉRITANT

Pour des faits survenus début décembre 2015, nous redoutions que le pilote web de l'antenne de France 3 NPDC se voie infliger un licenciement pour faute grave. C'est ce que la direction avait clairement annoncé lors de la commission de discipline le 21 janvier : c'était la sanction qu'elle envisageait. Au final, la sanction est devenue une mise à pied de 3 semaines, avec privation de salaire.
En l'occurrence le maximum qui pouvait être décidé, à l'exception du licenciement.

Que faut-il donc en penser ?

Est-ce une bonne nouvelle, dans la mesure où notre collègue a réussi à échapper à une éviction qui aurait été terrible ?

Ou est-ce que ça constitue une mauvaise nouvelle, en raison du fait que cette sanction reste manifestement exagérée ?

Les deux positions sont vraies.
Pour un coup de pied dans une chaise, une porte claquée et le fait de s'être emporté devant son supérieur hiérarchique, c'est effectivement disproportionné.

Pour Force Ouvrière, il est clair que la direction se place dans une forme de "2 poids, 2 mesures", alors que des sanctions beaucoup plus légères (voire pas de sanctions du tout) ont été choisies suite à d'autres situations conflictuelles.
Il n'est pas logique en effet que la direction sanctionne si durement d'un côté, et sache se montre beaucoup plus tolérante de l'autre.

A Lille, en particulier, que dire en voyant les nombreux points soulevés lors des réunions de DP, qui peuvent effectivement être assimilables à des fautes commises par des membres de l'encadrement, et qui ne font l'objet d'aucune sanction ?
Que penser après la dérive constatée dans le journal du 24 janvier dernier, concernant les exactions d'une famille de Calais ?
Si l'anomalie a été soulevée chez la plupart de nos confrères des autres supports, rien n'a été dit sur France 3…à l'exception de notre site internet.

Face à tout cela, la sanction infligée au pilote web nous semble être une sanction "pour l'exemple", et nous paraît donc trop sévère !

Pour notre syndicat, elle ne peut donc pas être appliquée en l'état, sauf à imaginer qu'il en serait de même par la suite pour tout fait de même gravité. Et surtout, au-delà des faits proprement dits, il y a surtout la situation d'un journaliste brillant qui nous semble loin d'être à la hauteur…et qui explique l'essentiel des débordements qui se sont déroulés.
Si la sanction est une chose, l'examen de cette situation en est une tout aussi prioritaire.

Force Ouvrière appelle donc à plus de cohérence, et à un retour à la raison, afin de réussir à retrouver davantage de sérénité.

Lille le 2/02/2016